

Compte-rendu Assemblée Générale du 02 mai 2025 à Cahors

L'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs 2025 s'est déroulée le 02 mai 2025 à la salle du Foyer Valentré à Cahors.

Près de 400 personnes étaient présentes.

Monsieur Michel Bouscary, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs ouvre les Travaux de l'Assemblée générale 2025 à 18h30 puis fait lecture de l'ordre du jour :

- Rapport d'activité du Conseil d'administration ;
- Rapport de Gestion du trésorier ;
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 30 juin 2024 ;
- Compte-rendu du vote des résolutions ;
- Rapport moral du Président ;
- Intervention des élus ;
- Remise des médailles ;

M. Michel Bouscary présente les personnalités et invités qui nous font l'honneur de participer à nos travaux et excuse les personnalités absentes, qui pour différentes raisons, n'ont pu se joindre à nous.

M. Michel Bouscary cède la parole à M. Jean-François Cau, vice-président de la fédération, qui fait lecture du rapport d'activité de la fédération (annexe 1) en remplacement de M. Guy Oustry, secrétaire de la fédération, empêché et excusé.

La parole est ensuite donnée à M. Jean-Pierre Trémollières, trésorier de la Fédération, pour la présentation du rapport de gestion et du bilan financier 2023/2024 (annexe 5-6-7).

Madame Anne-Laure Destruel, Commissaire aux comptes, fait lecture du rapport sur les comptes 2023/2024 et du rapport spécial sur les conventions réglementées (annexe 3 et 4). Elle précise un non-respect des statuts quand à la date de l'Assemblée Générale fixée après le 30 avril 2025.

Monsieur Jean-Pierre Trémollières reprend la parole et annonce les résultats du vote des résolutions proposées réalisées par correspondance.

Résolution n°1 : adoptée

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 avril 2024

Pour : 98 %	Contre : 0%	Abstention : 2 %
-------------	-------------	------------------

Résolution n°2 : adoptée

Approbation des comptes de l'exercice 2023-2024 quitus affectation du résultat

Pour : 95 %	Contre : 0 %	Abstention : 5 %
-------------	--------------	------------------

Résolution n°3 : adoptée

Approbation des conventions conclues entre les administrateurs et la fédération (un exemplaire du rapport spécial établi par la Commissaire aux Comptes sur ces conventions a été tenu à la disposition des adhérents au siège social de la fédération, 30 jours avant l'Assemblée Générale

Pour : 89 %	Contre : 1 %	Abstention : 10 %
-------------	--------------	-------------------

Résolution n°4 : adoptée

Approbation du budget 2025/2026

Pour : 92 %	Contre : 2 %	Abstention : 5 %
-------------	--------------	------------------

Résolutions n°5 :**Résolution 5-1 : adoptée**

Montant de 97 € du timbre départemental et de 15 € du timbre sanglier

Pour 87 %	Contre : 10 %	Abstention : 3 %
-----------	---------------	------------------

Résolution 5-2 : adoptée

Tarifs des bracelets plan de chasse

Pour : 88 %	Contre : 8 %	Abstention : 4 %
-------------	--------------	------------------

Résolution 5-3 : adoptée

Montant des adhésions obligatoires et volontaires 2025/2026

Pour : 83 %	Contre : 10 %	Abstention : 7 %
-------------	---------------	------------------

Résolution 5-4 : adoptée

Montant de la contribution territoriale 2025/2026

Pour : 69 %	Contre : 20 %	Abstention : 11 %
-------------	---------------	-------------------

Résolution n°6 : adoptée

Vote des dates d'ouverture et de fermeture

Pour : 89 %	Contre : 5 %	Abstention : 6 %
-------------	--------------	------------------

Résolution n°7 : adoptée

Approbation de la modification du règlement intérieur

Pour : 90 %	Contre : 3 %	Abstention : 7 %
-------------	--------------	------------------

L'Assemblée générale constate que le mandat de commissaire aux comptes titulaire est venu à expiration, et décide de renouveler le mandat du cabinet SODECAL AUDIT 449, Av du Danemark 82000 MONTAUBAN pour une durée de 6 exercices, soit lors de l'assemblée générale devant se tenir pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2031.

M. Michel Bouscary fait voter à main levée le remplacement d'administrateur de M. Jérôme Chalié, suite à sa démission, par M. Thierry Favreau. Le changement est approuvé à l'unanimité.

M. Michel Bouscary reprend la parole et fait lecture de son rapport moral (annexe 2).

M. Michel Bouscary cède la parole aux invités qui se succèdent.

M. Michel Bouscary a récompensé par une médaille d'argent M. Jean Michel Bellin pour plus de 30 ans de présidence au sein de l'association de chasse de Villesèque et M. René Valery, président de l'ACCA d'Espédaillac par une médaille d'or pour plus de 40 ans de présidence.

Et enfin le trophée chasse durable Occitanie 2024 est remis par Mme Geneviève Lasfargues représentant Mme Carole Delga, présidente du Conseil régional d'Occitanie, à Joël Sottoriva, président de l'association de Mauroux et Touzac la Gibecière.

Documents annexés :

Annexe 1 : Rapport d'activité

Annexe 2 : Rapport moral du président

Annexe 3 : Comptes 2023/2024

Annexe 4 : Rapport sur les conventions réglementées

Annexe 5 : Rapport de gestion

Annexe 6 : budget 2025/2026

Annexe 7 : affectation du résultat

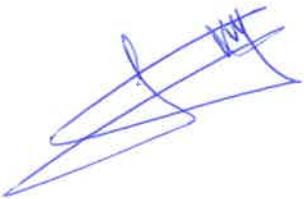
Annexe 8 : Compte-rendu de l'assemblée générale du 19 avril 2024

Annexe 9 : montant des cotisations

Annexe 10 : modification du règlement intérieur

Le président,

Michel Bouscary



Le secrétaire,

Guy Oustry